Vesoul. Quelques écrits archéologiques, insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, dont il était membre, attirèrent sur lui l'attention du cardinal Matthieu, qui le chargea de diriger à Besançon le collége de Saint-François-Xavier, qu'il venait de fonder. Depuis lors, l'abbé Besson s'adonna avec succès à la prédication. Après la mort de M. Plantier (1875), il a été appelé à lui succéder comme évêque de Nîmes. Outre des articles insérés dans l'*Union franc-comtoise*, les *Annales franc-comtoises*, etc., M. Besson a publié : *Mémoire historique sur l'abbaye de Baume-les-Dames* (1845, in-8°); *Mémoire historique sur l'abbaye et la ville de Lure* (1846, in-8°); *Mémoire historique sur l'abbaye de Cherlieu* (1847, in-8°); *Histoire de la ville de Gray* (1851, in-8°); *Vie de Mgr Cart, évêque de Nîmes* (1856, in-12); *Nouveau souvenir de première communion* (1862, in-18); *Panégyriques et oraisons funèbres* (1870, in-8°), *M. de Montalembert en Franche-Comté* (1871, in-8°); les *Sacrements* (1873, 2 vol. in-8°), conférences; le *Sacré-cœur* (1873, 2 vol. in-8°), conférences; l'*Année des pèlerinages* (1874, in-12), sermons; les *Mystères de la vie future* (1874, in-8°), conférences, etc.

BESSON (Paul), avocat et homme politique français, né à Lons-le-Saunier le 5 juin 1831. Il étudia le droit à Paris, où, en 1860, il se fit recevoir docteur et inscrire au tableau des avocats. En 1867, M. Besson acheta une charge au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Attaché au parti clérical, il fut chargé de plaider quelques causes qui eurent un certain retentissement, et il défendit notamment les dominicains contre M. Lacordaire, qui poursuivait la révocation du testament fait par son frère en faveur de ces derniers. Lors des élections du 8 février 1871, il fut élu député dans le Jura par 30,156 voix. M. Besson alla siéger à droite parmi les monarchistes cléricaux et ne joua qu'un rôle insignifiant dans cette Assemblée. Il vota pour la paix, pour les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, pour la pétition des évêques, pour le pouvoir constituant et la proposition Rivet, contre le retour de l'Assemblée à Paris, etc. Le 24 mai 1873, il contribua à la chute de M. Thiers et appuya toutes les mesures de réaction à outrance présentées par le gouvernement de combat. Le 13 novembre 1873, il vota pour le septennat; il s'abstint lors du vote qui renversa du ministère le duc de Broglie, repoussa les amendements Périer et Maleville, la constitution du 25 février, appuya la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il posa sa candidature au Sénat dans le Jura, mais il échoua (30 janvier 1876) et rentra dans la vie privée. Au mois de juillet 1875, M. Besson avait eu un procès dont le retentissement avait été très-grand. M. Bréon, dont il avait épousé la fille, demanda au tribunal de la Seine de prononcer la nullité du mariage que M. Besson avait contracté, malgré lui, avec sa fille, qui venait de mourir, après une courte union, en laissant une fortune considérable à son mari. Ce procès, très-curieux au point de vue de l'action des influences cléricales, se termina par le rejet de la demande de M. Bréon; mais, dans les considérants de son jugement, le tribunal frappa d'un blâme sévère la conduite que M. Besson avait tenue à l'occasion de son mariage.

BESSONORNIS s. m. (bè-so-nor-niss — du gr. *bêssai*, halliers; *ornis*, oiseau). Ornith. Espèce du genre merle, qui habite l'Afrique. ‖ On l'a appelé aussi DESSONORNIS.

BESTIAUX s. m. pl. — Encycl. V. BÉTAIL, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

* **BESUCHET** (Jean-Claude), médecin. — Il est mort à Boulogne-sur-Seine en 1867.

BÉSYCHIDES s. m. pl. (bé-zi-ki-de). Antiq. gr. Prêtres qui desservaient le temple des Furies, élevé à Athènes, près de l'Aréopage, sur le conseil d'Epiménide de Crète.

* **BÊTA** s. m. — Chim. Lettre d'ordre qui sert à indiquer un second produit après qu'on vient d'en décrire un premier, qui était désigné par la lettre *alpha*.

* **BÊTE** s. f. — Art vétér. Nom vulgaire de la clavelée dans certaines contrées.

Bête de l'Apocalypse. V. APOCALYPSE, au tome 1er du *Grand Dictionnaire*, p. 479.

* **BETHELL** (sir Richard), homme politique anglais. — Il est mort en 1873.

* **BETHLÉEM**, petite ville de la Palestine. — A Bethléem, comme à Jérusalem, le voisinage de plusieurs communions chrétiennes qui se servent du même temple a souvent donné lieu à des rixes scandaleuses, et l'église de la Nativité, comme celle du Saint-Sépulcre, a été plus d'une fois le théâtre de véritables batailles. Le dernier événement de ce genre a particulièrement ému les divers Etats chrétiens et a mis en mouvement toute la diplomatie.

Ce drame bizarre a deux actes : dans l'un, il s'agit d'une tapisserie, et dans l'autre de quelques lampes. En 1869 s'était produit dans l'église de la Nativité un incendie qui détruisit ou détériora notablement une tapisserie et huit tableaux de la grotte. Tant que ces objets étaient restés intacts, personne n'en réclamait la propriété; quand ils furent détruits, tous, grecs, arméniens, catholiques, s'en déclarèrent possesseurs, pour établir un droit de propriété sur l'emplacement qu'ils occupaient, et chacun se déclara seul autorisé à les remplacer. Le gouvernement turc, d'accord avec l'ambassadeur de France, fit décider qu'il remplacerait lui-même les objets, que la tapisserie aurait un caractère latin, et que des tableaux, réduits à quatre, trois seraient peints à la manière des grecs et l'autre à la manière des latins. Malheureusement, avant que ce projet de conciliation eût été réalisé, deux religieux grecs dérobèrent un lambeau de la tapisserie à demi brûlée, et, pour se venger, les latins, sans attendre l'intervention des Turcs, installèrent eux-mêmes une tapisserie neuve. De là, bataille générale, dans la sainte grotte, entre les moines latins et les moines grecs, que les soldats turcs durent séparer à coups de crosse. Ils chassèrent les combattants de la grotte, qu'ils occupèrent militairement. Le gouvernement turc, d'accord avec l'ambassadeur français, télégraphia l'ordre d'enlever la tapisserie des latins et d'installer le plus tôt possible à sa place la tapisserie que les Turcs continuaient à préparer. Mais le plus tôt possible, en Turquie, se concilie très-bien avec une sage lenteur; les Turcs, que cette situation amusait, la prolongèrent plusieurs mois. Toutefois, la fameuse tapisserie finit par s'achever et même par être installée; on crut la paix faite, mais ce n'était qu'une trêve.

Les latins, depuis longtemps, possèdent sans conteste la grotte de Bethléem, et les grecs l'église supérieure; mais à qui appartient le passage qui conduit de l'une à l'autre? Les grecs le revendiquent comme étant chez eux, et les latins se l'attribuent comme conduisant chez eux. La question est délicate; le gouvernement consulté se prononça pour les grecs (1873), qui, pour affirmer leur droit, posèrent aussitôt des lanternes dans le passage en litige. Les prêtres latins, exaspérés, se portèrent dans le passage, brisèrent les lampes et portèrent leurs ravages jusque dans l'église supérieure, qu'ils saccagèrent. Les grecs, repoussant l'invasion, firent irruption dans la grotte, déchirèrent la tapisserie toute neuve qu'avaient mise les Turcs, détruisirent plusieurs tableaux, notamment deux belles toiles de Murillo. Tout cela, naturellement, n'eut pas lieu sans horions; cinq prêtres grecs et cinq prêtres latins furent sérieusement blessés dans la bagarre. La diplomatie en aura pour longtemps à régler amiablement cette affaire; mais les diplomates, qui ne cessent de sauvegarder avec tant de soin notre prestige en Orient, devraient bien se demander à la fin quel genre de prestige peuvent donner aux chrétiens ces scènes de boxe et de vandalisme.

* **BETHMONT** (Paul), avocat et homme politique français. — Pendant le siége de Paris, il s'engagea comme volontaire dans une compagnie de marche de la garde nationale. Le département de la Charente-Inférieure le nomma représentant aux élections du 8 février 1871; il alla siéger au centre gauche, fut plusieurs fois élu secrétaire par ses collègues et monta souvent à la tribune, où il savait se faire écouter, souvent même se faire applaudir par tous les partis; car sa parole habile et pleine de tact lui permet de dire sans blesser des vérités qui, dans une autre bouche, risqueraient fort de paraître offensantes. Aux élections du 20 février 1876, M. Paul Bethmont eut à lutter contre un candidat bonapartiste, sur lequel il ne l'emporta que de quelques centaines de voix. La Chambre des députés l'appela à la vice-présidence par 349 voix, et la réunion du centre gauche le nomma son président.

Pendant sa vie parlementaire, Paul Bethmont a généralement voté comme la gauche républicaine. Il veut sincèrement l'établissement d'un gouvernement fondé sur le suffrage universel, mais il croit que, pour en arriver là, il ne faut point recourir à des mesures violentes; il vaut mieux procéder lentement et faire acte de patience.

Bethsabée au bain, tableau de Rembrandt. La jeune femme d'Urie ne se distingue pas précisément ici par l'harmonie et la beauté des formes; c'est une robuste gaillarde, mieux faite pour l'amour sensuel que pour l'amour idéal. Elle vient de sortir du bain et est absolument nue; elle est assise sur une draperie blanche, et une vieille servante lui essuie les pieds. De la main droite, posée sur ses genoux, elle tient une lettre qui est sans nul doute un billet doux du roi David; elle réfléchit sur le contenu de cette lettre, et sa préoccupation trahit bien moins la femme disposée au plaisir que la femme pratique qui saura mettre à profit la passion du roi. Ce tableau, signé et daté de 1654, a été payé 105 guinées à la vente de M. William Young Ottley, à Londres, en 1837, et a fait partie, depuis, de la collection de M. Peacock. Smith (*Cat. suppl.*, n° 1) le signale comme une œuvre capitale de Rembrandt. « Si le connaisseur, dit-il, peut regretter que la beauté féminine fasse défaut à cette œuvre, il peut, du moins, y admirer un coloris excellent combiné avec un clair-obscur d'une grande puissance. » Jean-Michel Moreau le jeune a gravé, en 1763, une *Bethsabée au bain*, d'après Rembrandt; le même sujet a été reproduit par un graveur anglais, J. Burnet, qui travaillait vers 1820.

Une autre composition, qui a été gravée par J.-G. Haid, et qu'on intitule quelquefois la *Maîtresse de Rembrandt*, représente Bethsabée assise dans un élégant boudoir et tenant une lettre de David, qui vient de lui être remise par une vieille femme; elle est vêtue d'un costume ou pour mieux dire d'un déshabillé des plus coquets, et ses cheveux blonds se déroulent en longues tresses sur ses épaules.

Bethsabée au bain, tableau de Robert-Fleury. Le moment choisi par le peintre est celui où la belle Juive, après avoir dépouillé ses vêtements, descend dans la piscine; son mouvement a toutes les séductions de la grâce et toutes les délicatesses de la chasteté. « Cette *Bethsabée* est admirable, a dit M. de Lescure (*Gazette de France* du 21 février 1860). C'est bien là la femme aux cheveux d'or qui fut la fatalité de la vie de David. J'aime cette pudeur sans innocence, cette volupté troublée et farouche avec laquelle la belle baigneuse descend dans l'eau comme dans un abîme. » Un autre critique, M. Victor Fournel, n'a vu dans cette *Bethsabée* « qu'un prétexte à une étude de carnations exécutées dans un ton chaud et vigoureux. » C'est surtout, en effet, par les mérites de l'exécution que brille ce tableau, dont la composition est des plus simples. M. Robert-Fleury a tant dépensé d'imagination et d'érudition dans la plupart de ses œuvres, qu'on peut lui pardonner de s'être borné cete fois-ci à faire acte de peintre. Sa *Bethsabée* est fort éloignée, d'ailleurs, des académies de l'école classique; si elle n'a pas la puissance des figures créées par Rembrandt, elle possède, du moins, quelques-unes de leurs qualités : elle est enveloppée d'une chaude lumière, elle se meut, elle vit.

Bethsabée, statue de marbre, par Jules Blanchard. L'épouse d'Urie vient de sortir du bain; elle est entièrement nue et se penche pour prendre ses vêtements placés sur un socle près duquel elle est debout. Sa tête est légèrement tournée vers l'épaule gauche; ses yeux, à demi clos et baissés, ont une expression de modestie charmante, que relève encore le plus doux, le plus délicieux des sourires. Les cheveux, relevés au-dessus des tempes, se déroulent librement sur les épaules. Le bras gauche, ramené devant le sein, ne cache rien des beautés secrètes de Bethsabée; et l'on conçoit qu'en apercevant ce beau corps, aux formes si souples et si harmonieuses, le saint roi David soit devenu amoureux au point de commettre toutes sortes de folies.

La statue que nous venons de décrire a été exposée au Salon de 1874. Le modèle en plâtre avait paru au Salon de 1872.

Béthulie délivrée (*Betulia liberata*), drame sacré italien, paroles de Métastase, musique de Reutler; représenté pour la première fois dans la chapelle impériale à Vienne en 1734. Cet ouvrage a été composé sur la demande de l'empereur Charles VI. Les morceaux les plus saillants sont les chœurs : *Pietà, se irato sei* et *Lodi al gran Dio, che oppresse.*

Béthulie délivrée (*Betulia liberata*), drame sacré italien, paroles de Métastase, musique de Cafaro (Pascal); représenté à Naples vers 1778. Élève de Leo, Cafaro se distingua surtout dans la musique d'église. La pureté du style s'allie à l'expression du sentiment des paroles, particulièrement dans l'air de Judith : *Del pari infeconda d'un fiume è la sponda*, et dans celui d'Ozia : *Se Dio veder tu vuoi.*

* **BÉTHUNE**, ville de France (Pas-de-Calais), ch.-l. d'arrond., à 29 kilom. d'Arras; pop. aggl., 4,204 hab. — pop. tot., 8,410 hab. L'arrond. comprend 8 cantons, 142 communes, 172,471 hab. Fabriques de sucre et raffineries de sel, fabrique de pipes, atelier de confection de vêtements militaires; commerce de grains, de graines oléagineuses et de toiles; tartes et andouillettes renommées.

— *Histoire*. Nous allons compléter ici, d'après M. Ad. Joanne, les détails historiques que nous avons donnés sur cette ville au tome II du *Grand Dictionnaire*, p. 649. En 1778, le duc de Sully obtint du roi, pour lui et pour ses successeurs, le comté de Béthune. « En 1813 et 1814, l'arrondissement de Béthune, qui s'était fait remarquer par son opposition au gouvernement impérial, devint l'asile des nombreux réfractaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Une partie de cet arrondissement (au N. de Béthune), nommée *pays de Lallœu* et surnommée le *pays Bas*, forme une contrée marécageuse, couverte d'arbres, coupée de nombreux fossés, de buissons, de haies, et dans laquelle il n'existait alors aucune route pavée. On ne peut y circuler en voiture ou à cheval que pendant les grandes sécheresses ou les fortes gelées. Les piétons eux-mêmes ne peuvent marcher sur cette terre glissante qu'en posant le pied sur de larges pierres, placées de distance en distance, à 30 centimètres environ l'une de l'autre. Aidé d'un bâton, on marche, ou plutôt on saute en cadence de pierre en pierre, au risque de tomber, d'un côté dans la boue du chemin, de l'autre dans des fossés larges et profonds. Quand deux voyageurs se rencontrent sur ces pierres étroites, l'un d'eux est obligé de s'appuyer contre un arbre pour laisser passer l'autre. Les réfractaires, réfugiés en grand nombre dans cette contrée singulière, s'y trouvaient protégés par la bienveillance des habitants autant que par la nature du pays. Ils s'étaient donné pour chef un d'entre eux, Louis Fruchart, surnommé Louis XVII, parce qu'il était le dix-septième enfant vivant du même père. Napoléon envoya contre eux une division de la garde impériale, commandée par le général Boyer de Ribeval. Cet officier dut attendre à Béthune une forte gelée du mois de janvier pour pénétrer dans le pays et y réduire les insurgés; mais on commit la faute de les incorporer ensuite à la garnison de Béthune, et, au premier dégel, ils regagnèrent le pays de Lallœu, où ils ne furent plus inquiétés jusqu'à la Restauration. » Béthune a vu naître : Robert de Béthune, l'un des compagnons de Godefroi de Bouillon à la première croisade; Jean Buridan, recteur de l'Université de Paris, mort en 1358. C'est à Béthune qu'ont été forés les premiers puits artésiens.

BÉTHUNE (Hippolyte DE), évêque français, arrière-neveu du duc de Sully et petit-fils de Philippe de Béthune, né en 1647, mort en 1720. Il n'avait que trente-quatre ans lorsque Louis XIV le nomma au siége épiscopal de Verdun. A part quelques tracasseries que dut subir son clergé, sa conduite fut irréprochable, chose assez rare chez un évêque de cette époque, et il mit beaucoup d'habileté dans son administration. Il établit un grand séminaire à Verdun et fit composer pour l'usage de son diocèse un *Catéchisme*, un *Rituel*, une *Méthode pour administrer utilement le sacrement de pénitence*, ouvrages qu'un grand nombre d'évêques adoptèrent. Vinrent ensuite le *Nouveau bréviaire de Verdun* (1693, in-8°) et le *Missel* (1699, in-fol.). Il fut un des premiers prélats français qui interjetèrent appel de la bulle *Unigenitus*. En 1713, il fonda à Verdun un hôpital, auquel il laissa presque toute sa fortune en mourant.

BÉTHUNE D'ORVAL (Anne-Léonore DE), religieuse française, auteur d'ouvrages ascétiques, née à Paris en 1657, morte en 1733. Elle n'avait encore que vingt-neuf ans lorsque Louis XIV la nomma abbesse de Notre-Dame-du-Val-de-Gis. Elle a laissé, sous le voile de l'anonymat : *Réflexions sur l'Evangile; Idée de la perfection chrétienne et religieuse, pour une retraite de dix jours; Règlement de l'abbaye de Gis, avec des réflexions; Vie de Mme de Clermont-Monglat*, l'abbesse à laquelle elle avait succédé.

BÉTIFALQUE s. f. (bé-ti-fal-ke). Bot. Syn. de TAMIER.

BÉTION s. m. (bé-ti-on). Bot. Nom vulgaire d'une espèce d'origan.

Betly, opéra italien en deux actes, paroles et musique de Donizetti; représenté pour la première fois à Naples en 1836, et à Paris, d'après la traduction en français de M. Hippolyte Lucas, sur le théâtre de l'Opéra, le 27 décembre 1853. Donizetti abusa souvent de sa prodigieuse facilité. Quelques-uns de ses ouvrages sont acquis à la postérité; les autres sont déjà oubliés. Parmi ces derniers, on peut citer, sans crainte d'être taxé de sévérité, l'opéra de *Betly*, qui ne produisit qu'un médiocre effet à l'Académie de musique, lors de son apparition en 1853, moins de cinq ans après la mort du chantre inspiré de *Lucia*. Bornons-nous donc à citer pour mémoire cette œuvre assez faible, dont on ne chante plus que la tyrolienne, fort bien écrite et d'un effet certain dans les concerts. La voix séduisante de Mme Bosio ne put sauver la partition du naufrage. Donizetti, qui unissait facilement le talent de poëte à celui de musicien, avait traduit lui-même le livret de *Betly* sur le *Chalet* de Scribe et Mélesville, mis en musique par Adolphe Adam (1834). Ajoutons que Donizetti n'avait rien pris, ou fort peu de chose, aux arrangeurs français. Ceux-ci s'étaient bornés, en somme, à convertir en opéra-comique le *Betly* de Gœthe, qui remettait en lumière le *Daphnis et Alcimadure*, pastorale de Mondonville, imitée elle-même de l'*Opéra de Frontignan*, pièce languedocienne. Nous pourrions remonter à Longus et à Théocrite.

BÉTOU (Alexandre), graveur français du XVIIe siècle. On lui doit quatre-vingt-treize estampes d'une mauvaise exécution, mais qui sont néanmoins fort recherchées des amateurs, parce qu'elles donnent seules la reproduction des peintures du Primatice dans les galeries de Henri II et d'Ulysse, au palais de Fontainebleau.

Bettina, opéra-comique en un acte, paroles de M. Emile de Najac, musique de M. Léonce Cohen; représenté aux Fantaisies-Parisiennes le 14 juin 1866. La donnée de cette pièce n'est pas neuve. Vieille histoire de tuteur et de pupille, mais compliquée d'une servante que son maître croit sotte et qui est pleine de malice, *finta simplice*. Cet ouvrage a servi de pièce de début à M. Léonce Cohen, prix de Rome. L'air de Bettina : *Elle veut être une fermière;* les couplets : *Le plus bête n'est pas celui qu'on pense*, ont obtenu du succès. Chanté par Berthé, Costé, Mlles Costa et Hermance.

* **BETTON**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant., arrond. et à 11 kilom. de Rennes, sur la rive droite de l'Ille et le canal d'Ille-et-Rance; pop. aggl., 354 hab. — pop. tot., 2,038 hab. Ce bourg fut pillé et incendié à trois reprises pendant les guerres de la Ligue.

BETTY (William-Henry WEST), acteur anglais, connu dans son jeune âge sous le nom de l'**Enfant Roscius**, né à Shrewsbury en 1791, mort en 1874. Son père était l'un des plus éminents médecins de Lisburn (Irlande). A l'âge de onze ans, on l'emmena un soir voir au théâtre Ballast mistress Siddons dans le rôle d'Elvire de la tragédie de *Pizarre*, et cette pièce produisit sur sa jeune imagination une impression telle, qu'à partir de cette époque le drame devint son étude favorite.

Le 11 août 1803, avant qu'il eût atteint douze ans, il parut sur le théâtre dans le rôle d'Osman de la tragédie de *Zara*, et à la suite d'une courte, mais rapide série de représentations données par lui en province, il signa un engagement pour douze représentations au théâtre de Covent-Garden. En 1805, le jeune Betty avait de 50 à 100 guinées par soirée. La dernière fois qu'il parut sur la scène ce fut à Southampton, à l'occasion de son bénéfice d'adieu, qui eut lieu le 9 août 1824. Betty avait alors trente-deux ans et se retirait du théâtre.

BETUN s. m. (be-tun). Liquide fétide qui emplit la tonne dans laquelle on jette les détritus des feuilles et des côtes de tabac.

BÉTYLE, fils d'Uranus et de Ghè, frère de Saturne.

* **BETZ**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. de Senlis, sur la Grivelle, affluent de l'Ourcq; pop. aggl., 405 hab. — pop. tot., 541 hab.

BEUDANT (Charles), jurisconsulte français, né à Fontenay-lez-Fleury (Seine-et-Oise) en 1829. Il est fils de M. Beudant de l'Institut, mort en 1850. M. Charles Beudant étudia le droit à Paris, se fit recevoir licencié, puis docteur et fut attaché à la Faculté de cette ville comme professeur agrégé. Aux élections municipales de Paris en 1871, il se porta candidat dans le quartier de Notre-Dame-des-Champs et fut élu au 2e tour le 30 juillet. Républicain conservateur, M. Beudant siégea au conseil municipal dans le groupe des modérés et refusa, au mois d'octobre 1873, de signer une adresse aux députés de la Seine, leur demandant de protester contre les tentatives de restauration monarchique qui étaient faites alors. Dans une lettre qu'il adressa à ce sujet à M. Hérold, il expliqua son refus par des raisons de conduite politique et d'opportunité. Aux élections du 29 novembre 1874, il eut pour concurrent le docteur Robinet, candidat radical, et par suite de diverses circonstances, ce fut seulement le 14 février 1875 qu'eut lieu l'élection définitive. Cette fois encore, M. Beudant fut élu par 2,393 voix contre 2,339 données à son concurrent. Il a continué à voter avec la fraction la plus modérée du conseil. Collaborateur actif de la *Revue critique de la législation* et de la *Revue pratique du droit français*, il a publié un ouvrage intitulé : *De l'indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury* (1861, in-8°).

* **BEULÉ** (Charles-Ernest), archéologue et homme politique français. — Il est mort par suicide à Paris le 4 avril 1874. Jusqu'à la fin de l'Empire, M. Beulé continua avec un grand succès son cours d'archéologie et publia sur les premiers Césars romains des ouvrages dans lesquels, par des allusions transparentes, il attaquait avec vivacité le despotisme des Bonaparte. Son attitude vis-à-vis de l'Empire avait beaucoup contribué à lui attirer la sympathie des lettrés. Cependant M. Beulé était trop soucieux de sa fortune pour que son opposition fût en réalité bien tranchée. Il le prouva de reste lorsque Napoléon III lui envoya un exemplaire de son *Histoire de Jules César*. La lettre de remercîment qu'il lui envoya alors est d'une remarquable platitude. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Beulé reçut de la Société de secours aux blessés la mission d'organiser les ambulances et les comités de distribution dans l'ouest de la France. Lors des élections du 8 février 1871, ses compatriotes de Maine-et-Loire l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale par 102,600 voix. Il alla siéger au centre droit, dans les rangs des orléanistes, déploya aussitôt une grande activité, fut nommé rapporteur de la proposition Keller sur l'Alsace-Lorraine, fit, au sujet de la translation de l'Assemblée à Versailles, un rapport dans lequel il se montra très-hostile à Paris, puis il devint membre des commissions de décentralisation, du budget, de l'organisation du pouvoir exécutif, etc. M. Beulé vota pour la paix, pour l'abrogation des lois d'exil et la validation de l'élection des princes d'Orléans, pour la loi sur les conseils généraux, au sujet de laquelle il prononça un discours, pour les prières publiques et la pétition des évêques; il s'abstint sur la proposition Rivet, commençant dès cette époque à se montrer hostile à M. Thiers, puis il vota pour le maintien des traités de commerce, pour la proposition Feray, contre le retour de l'Assemblée à Paris, etc. Un très-remarquable discours qu'il prononça au mois de mars 1872 pour demander le maintien des subventions théâtrales produisit une vive impression et le mit tout à fait en évidence. Le centre droit considéra, à partir de ce moment, l'ancien professeur d'archéologie comme un de ses meilleurs orateurs et crut avoir trouvé en lui l'étoffe d'un homme politique. Cette même année, il devint membre de la commission des Trente et fit une opposition de plus en plus accentuée à M. Thiers. Plus tard, dans une réunion du centre gauche, il exposa l'interminable série de lois que, d'après lui, l'Assemblée nationale devait voter avant de se séparer, et il prit part à la discussion sur le conseil supérieur de l'enseignement. La part active qu'il prit au renversement de M. Thiers le 24 mai 1873 lui valut d'être nommé, le 25 mai, ministre de l'intérieur dans le cabinet dont M. de Broglie avait la présidence. M. Beulé fut chargé, à ce titre, d'inaugurer ce détestable gouvernement, dit de l'ordre moral, qui jeta en France un trouble si profond et qui prit pour programme l'écrasement de la République et des républicains, la suppression de toutes les libertés et la restauration, malgré le pays, du gouvernement monarchique dès que les coalisés pourraient s'entendre sur la personne qui devait occuper le trône. Dans cette œuvre de violente et inepte réaction, l'archéologue Beulé donna toute la mesure de son absolue nullité comme homme d'Etat. Qui plus est, il perdit jusqu'à ces facultés oratoires, purement académiques, qui l'avaient mis en évidence; ne pouvant plus préparer laborieusement ses discours, forcé par le cours des discussions de répondre à des arguments imprévus, il manqua totalement de présence d'esprit, et il émailla ses discours de mots malheureux, qui déridèrent les fronts les plus sombres. M. Beulé commença par révoquer tous les préfets et sous-préfets soupçonnés de quelque sympathie pour la République, et il les remplaça par des fonctionnaires légitimistes, orléanistes et bonapartistes. Le 1er juin, il adressa aux préfets une circulaire, dans laquelle il leur ordonna d'entrer en communication constante avec la population, de dire bien haut de quel côté sont leurs sympathies et les encouragements du gouvernement, en leur assurant que sa responsabilité couvrirait toujours la leur. Le 5 juin, il écrivit une circulaire pour ordonner de réprimer sévèrement le colportage d'adresses appréciant les événements politiques du 24 mai et commença à sévir contre les journaux républicains, dont un grand nombre fut supprimé ou suspendu. Interpellé le 10 juin par M. Lepère, député, au sujet de la suppression du *Corsaire*, il déclara que ce journal avait été supprimé pour avoir ouvert une souscription et que le gouvernement maintiendrait l'état de siége. « M. Lepère, dit-il, a demandé ce que c'était que l'ordre établi; mais c'est le pouvoir de l'Assemblée que le pays a choisie dans un jour de malheur. » Cette parole devait longtemps défrayer la gaieté française; le parti républicain s'en empara comme du jugement le plus heureux qu'on eût encore porté sur une Chambre où dominait à un si haut point l'esprit clérical et réactionnaire. Ce fut aussi le 10 juin que M. Gambetta, intervenant dans la discussion, demanda des explications au ministre de l'intérieur sur une circulaire confidentielle, dont il fit la lecture, et qui avait été adressée aux préfets et aux sous-préfets le 4 juin. Dans cette circulaire, on lisait : « Il est nécessaire que nous reprenions du côté de la presse l'autorité qu'un système d'indifférence et de neutralité nous a fait perdre. Indiquez-nous les journaux conservateurs ou susceptibles de le devenir, quelle que soit d'ailleurs leur nuance; sachez leur situation et le prix qu'ils pourraient attacher au concours bienveillant de l'administration. Dites-nous le nom de leurs rédacteurs en chef, leurs opinions présumées, leurs antécédents, etc. » M. Beulé assuma la responsabilité de cette circulaire, rédigée par M. Pascal, son secrétaire d'Etat; il essaya de la justifier et trouva une majorité qui l'approuva. Mais il n'en fut pas de même dans le pays, qui put apprécier à sa juste valeur la moralité du gouvernement de l'ordre moral, et le ministre de l'intérieur ne put se relever du coup qui lui avait été porté. Lors de la discussion relative à la question des enterrements civils et de l'arrêté pris à ce sujet par le préfet de Lyon, Ducros, M. Beulé se montra au-dessous même de l'insuffisance. Pour justifier la violation flagrante de la liberté de conscience, il eut recours aux plus pitoyables arguments; mais cette fois, il recueillit les applaudissements des cléricaux, à l'instigation desquels il écrivit, en juillet, une circulaire pour ordonner le repos du dimanche. Ne soupçonnant pas que, pour entrer en vigueur, les lois et décrets ont besoin d'être promulgués, M. Beulé n'hésita point à affirmer que le département des Vosges était en état de siége, parce qu'il se trouvait dans les cartons de son ministère un projet de décret sur la mise en état de siége de ce département, projet qui n'avait été ni voté par le Sénat ni inséré au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*. Le 24 novembre, il fit un discours pour répondre à une interpellation de M. Léon Say, relative à la non-convocation des électeurs dans les départements où il y avait des siéges vacants pour la députation. Ce fut dans ce discours qu'il prononça cette parole : « Aujourd'hui, la responsabilité ministérielle se présente pour la première fois dans toute sa beauté. » Deux jours plus tard, le 26 novembre 1873, M. Beulé dut se démettre du portefeuille de l'intérieur, que prit le duc de Broglie, et il redevint simple député. Il ne reparut plus qu'une seule fois à la tribune pour parler sur la surveillance de la haute police. Quelque temps après, il fut l'objet d'une manifestation peu sympathique de la part de l'Ecole des beaux-arts. Le 4 avril 1874, le domestique de M. Beulé étant entré dans sa chambre pour l'éveiller le trouva mort sur son lit. Il s'était frappé au cœur de deux coups de couteau. D'après les uns, ce suicide fut attribué à de grandes pertes que l'ancien ministre avait faites à la Bourse; d'après d'autres, à d'intolérables souffrances que lui faisait éprouver une maladie de cœur.

Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Fouilles à Carthage* (1860, in-8°); l'*Architecture au siècle de Pisistrate* (1860, in-8°); *Phidias*, drame antique (1863, in-12); *Eloge d'Horace Vernet* (1863, in-8°); *Eloge d'Hippolyte Flandrin* (1864, in-8°); *Eloge de Meyerbeer* (1865, in-8°); *Histoire de la sculpture avant Phidias* (1864, in-8°); *Causeries sur l'art* (1867, in-8°); *Auguste, sa famille et ses amis* (1867, in-8°); *Tibère et l'héritage d'Auguste* (1868, in-8°); *Histoire de l'art grec avant Périclès* (1868, in-8°); le *Sang de Germanicus* (1869, in-8°); le *Procès des Césars. Titus et sa dynastie* (1870, in-8°); l'*Opéra et le drame lyrique* (1872, in-8°), discours; *Fouilles et découvertes, résumées et discutées en vue de l'histoire de l'art* (1873, 2 vol. in-8°).

BEURET (Georges), général français, né à La Rivière (Haut-Rhin) en 1803, mort à la bataille de Montebello le 20 mai 1859. Admis à l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit avec le grade de sous-lieutenant, prit part à la guerre d'Espagne, puis à la campagne de Morée, et devint capitaine adjudant-major en 1836. Beuret fut envoyé ensuite en Algérie, où il se distingua par sa valeur et reçut le grade de chef de bataillon. Il venait d'être promu lieutenant-colonel lorsqu'il fut attaché à l'armée chargée par Louis Bonaparte de s'emparer de Rome et d'y renverser la république (1849). Colonel en 1852, il conquit en Crimée le grade de général de brigade (1855). De retour en France, Beuret reçut le commandement d'une brigade de l'armée de Paris. En 1859, il fit partie de l'armée envoyée en Italie et trouva la mort en combattant les Autrichiens à Montebello.

BEURNONVILLE (Etienne-Martin, baron DE), général français, né à La Ferté-sur-Aube (Haute-Marne) en 1779, mort en février 1876. Neveu du maréchal de Beurnonville, il fut destiné à la carrière des armes. A quinze ans, il entra dans la marine, qu'il quitta peu après pour aller étudier à l'Ecole militaire de Fontainebleau. Sous-lieutenant en 1807, il fit la campagne de Pologne, devint, en 1809, aide de camp de Macdonald, qu'il suivit en Espagne, puis en Russie, fut promu, en 1813, à quelques mois d'intervalle, chef de bataillon et colonel et reçut une grave blessure en combattant les Prussiens à Arnheim. En revenant en France, Louis XVIII lui donna le titre de baron et, en novembre 1815, le commandement d'un régiment de la garde royale. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, le colonel de Beurnonville essaya de l'arrêter près de Juvisy; mais, voyant ses hommes se débander, il dut battre en retraite. Promu général de brigade en 1817, il fut nommé pair de France en 1821, devint, l'année suivante, aide de camp du duc d'Angoulême, avec qui il fit la guerre d'Espagne, et reçut la croix de grand officier de la Légion d'honneur en 1825. Après la révolution de 1830, il resta fidèle aux Bourbons, fut mis alors à la réforme et se démit de son siége à la Chambre des pairs, après l'abolition de la pairie héréditaire. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, il vécut dans la retraite.

* **BEURRE** s. m. — Encycl. *Falsification du beurre*. A ce que nous avons dit sur ce sujet dans le tome II du *Grand Dictionnaire*, nous allons ajouter quelques renseignements fournis par M. Meymott Ridy à la Société des médecins attachés au bureau d'hygiène à Londres :

On falsifie d'abord le *beurre* en y introduisant une certaine quantité d'eau, au moyen d'aspersions et de battages répétés lorsqu'il est encore semi-solide, après avoir été chauffé à 100°; par ce procédé, on peut introduire dans le *beurre* jusqu'à 28 pour 100 d'eau.

130 échantillons de *beurre* achetés chez divers marchands du comté de Kent ont donné les résultats suivants au point de vue de l'eau : 7 échantillons contenaient 7 à 9 pour 100 d'eau; 21, de 9 à 10 pour 100; 34, de 10 à 12 pour 100; 42, de 14 à 17 pour 100; 18, 24 pour 100; 9, plus de 25 pour 100. L'eau peut donc jouer un rôle important dans la falsification. Il est donc nécessaire, lorsque l'on fait des analyses de *beurres*, de désigner la quantité d'eau contenue dans ces *beurres* dès qu'elle dépasse 10 pour 100.

On falsifie aussi le *beurre* en employant le sel en excès. Ainsi, à l'analyse, sur 27 échantillons, 2 ont donné moins de 3 pour 100 de sel; 2 autres, 3 et 4 pour 100; 3, de 4 à 5 pour 100; 4, de 5 à 6 pour 100; 10, de 6 à 7 pour 100; 2, de 7 à 8 pour 100; 1, de 8 à 9 pour 100; 2 sont arrivés à 10 pour 100 et 1 à 17 pour 100. Au-dessus de 7 pour 100 commence la fraude suivant le docteur Meymott.

La falsification la plus usuelle est pratiquée avec du saindoux, de la moelle et d'autres corps gras; mais le mélange n'est jamais intime, parce qu'il ne peut avoir lieu à chaud. Les graisses ne sont pas constituées comme le *beurre*, car elles contiennent de la stéarine, de l'oléine, de la margarine, etc.; par conséquent, lorsque l'on veut les découvrir dans le *beurre*, il faut noter le point de fusion et de solidification du mélange.

Le goût sert aussi à découvrir la fraude. Le *beurre* pur, mis sur la langue, fond rapidement sans produire aucune sensation de granulation; lorsque des graisses y sont introduites, il fond plus lentement, et il se produit, au moment de la fusion des dernières parties, une sensation de granulation.

D'autre part, le bon *beurre* est presque toujours d'un beau jaune bien uniforme, tandis que le *beurre* falsifié est plus pâle et présente des marbrures résultant de son mélange imparfait avec les graisses.

Le *beurre* sur lequel on voit des stries, ou de petites marbrures peut presque toujours être considéré comme suspect. Lorsque l'on passe rapidement un couteau sur du *beurre* pur, on obtient une surface lisse, qui prend un aspect grenu lorsqu'il y a eu des mélanges.

— *Beurre artificiel*. On fabrique aujourd'hui à New-York, avec des graisses de bœuf, un *beurre* tout à fait artificiel. Voici comment on procède :

La graisse est d'abord lavée et épurée à grande eau, pendant deux heures; puis, au moyen d'une puissante machine à hacher, elle est déchiquetée et pressée en même temps contre un tamis très-fin, adapté contre l'une des parois de la machine.

Le tout fonctionne à la vapeur, et l'instrument est construit de façon à débiter un millier de livres de graisse par heure. La graisse sort sous forme de gelée et beaucoup plus blanche que lorsqu'elle y a été introduite. La seconde opération consiste à séparer l'oléine liquide, la stéarine et la margarine des tissus animaux qui les enveloppaient.

Dans ce but, le tout est mis dans de grandes cuves en bois, chauffées au moyen de tuyaux de vapeur, et une fois arrivé à l'ébullition, on continue de faire bouillir pendant deux heures. La chaleur fait monter l'oléine et la stéarine à la surface, tandis que les autres matières organiques, telles que tissus et parties fibreuses ou muscles, restent au fond.

On dirige ensuite le liquide bouillant dans de grands réservoirs placés sous les cuves et on le laisse s'y refroidir lentement. Environ 90 pour 100 net d'un mélange d'oléine, de stéarine et de margarine sont ainsi obtenus d'un poids donné de graisse. Reste maintenant à séparer l'oléine liquide de la stéarine et de la margarine solides, et voici comment se pratique l'opération.

Le contenu des réservoirs est versé sur une table dans de petits moules en étain recouverts de sacs en toile se fermant à chaque extrémité et contenant environ 1 kilogr. Lorsque ces sacs sont pleins, on les enlève des moules et on les passe sous une presse à huile. La graisse ainsi comprimée s'échappe par le treillis serré de la toile, sous la forme d'une huile jaune, qui est recueillie dans des récipients en fer galvanisé.

C'est cette huile ou oléine, contenant une solution plus ou moins grande de margarine et de stéarine, qu'il ne reste plus qu'à baratter, pour former du *beurre*. Le résidu des sacs est de la stéarine solide, qui sert principalement à la fabrication des bougies.

La dernière main-d'œuvre du *beurre* artificiel consiste à baratter l'oléine, qu'on a soin d'additionner seulement d'un cinquième de lait aigre; puis on l'agite pendant environ vingt minutes, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une certaine consistance.

Au sortir des barattes, le *beurre* artificiel est coloré au moyen d'une teinture végétale tout à fait inoffensive, et, après l'avoir salé, on le travaille comme le *beurre* ordinaire. Jusqu'à présent, le *beurre* artificiel, d'un prix peu élevé comparativement, se consomme presque exclusivement à New-York.

* **BEURRÉRIE** s. f. — Bot. Genre de plantes. Syn. de CALYCANTHE.

* **BEUST** (Frédéric-Ferdinand, baron DE), homme d'Etat allemand, né à Dresde en 1809. — Sa famille était originaire du Brandebourg. Il fit ses études à l'Ecole de la Croix, de Dresde, les continua à l'université de Gœttingue, où il suivit les cours d'économie politique du savant Heeren, et les acheva à l'université de Leipzig, où il prit ses grades. Dès l'âge de vingt-deux ans, il fut attaché au ministère des affaires étrangères du royaume de Saxe, y occupa divers emplois et compléta son éducation politique en visitant les principales cours de l'Europe. En 1836, il fut envoyé à Berlin comme secrétaire de légation et, en 1838, à Paris. Trois ans plus tard, il fut chargé d'affaires de Saxe à Munich, et il y épousa la fille du général bavarois Von Jordan. Il remplit ensuite un poste diplomatique à Londres, fit partie, en 1848, d'une combinaison ministérielle qui avorta en présence de la révolution de Février, cette révolution ayant eu son contre-coup dans presque toutes les capitales de l'Europe, et il fut alors envoyé comme représentant de la Saxe à Berlin.

Sa véritable carrière politique commença en 1849. La révolution avait gagné la Saxe, et le roi Frédéric-Auguste II ne savait quel parti prendre. M. de Beust, appelé au ministère des affaires étrangères, dans le cabinet de Held, lui conseilla de fuir sa capitale et de se réfugier à Kœnigstein. Une partie de l'armée saxonne était alors en Slesvig-Hol-

stein, avec le corps d'occupation prussien; M. de Beust profita de cette circonstance pour demander à la Prusse quelques troupes, car on n'était pas bien sûr de pouvoir compter sur les soldats saxons. La Prusse accéda à cette demande avec empressement; c'était un premier pas vers l'objet de ses convoitises, l'annexion de la Saxe. Les troupes prussiennes réprimèrent la révolution, chassèrent le gouvernement provisoire qui s'était improvisé aussitôt après la fuite du roi, et l'ordre régna à Dresde, comme dix-huit ans auparavant à Varsovie; M. de Beust dut plus tard, en présence des prétentions croissantes de la Prusse, regretter profondément d'avoir eu recours à ses puissants voisins. Dans le cabinet présidé par Zschinsky, il eut encore le portefeuille des affaires étrangères, joint à celui du ministère des cultes. Il prit la plus grande part à l'alliance dite des Trois rois (mai 1849), consolida l'union de la Saxe avec l'Autriche et déploya une certaine habileté dans toutes les affaires diplomatiques; mais à l'intérieur il se montra réactionnaire acharné et se signala par les restrictions qu'il fit apporter à la liberté de la presse, à la liberté d'association et aux franchises communales. Nommé, en 1853, ministre de l'intérieur, il s'engagea de plus en plus dans cette voie de la répression, surtout lorsque la mort du chef du cabinet Zschinsky lui donna la présidence du ministère.

En 1854, le roi Jean succéda à Frédéric-Auguste II; M. de Beust resta le conseiller en titre du nouveau monarque. La guerre de Crimée venait d'éclater, l'Allemagne était en fermentation; il fallut un peu céder à la volonté populaire. M. de Beust fit reviser la loi électorale, rendit quelque liberté à la presse et s'associa, au nom du patriotisme, à quelques réformes demandées par les Diètes. Les temps commençaient à devenir durs pour la Saxe, convoitée à la fois par la Prusse et par l'Autriche, et il fallait louvoyer. Lorsque la conflagration mit les deux grandes puissances en présence, M. de Beust entreprit de défendre l'indépendance de la Confédération, et dit lui qui est tout à l'heure l'ennemi déclaré de cette funeste théorie des trois tronçons, qui a fait chez nous la popularité de M. Rouher. Il croyait parer à tout par la création d'un équilibre impossible entre la Prusse, l'Autriche et la confédération des autres États allemands, mais en possession des mêmes droits et de la même influence que les deux puissants Etats et contre-balançant leurs forces. L'avenir démontra le vide de cette théorie qui, pour notre malheur, aveugla si profondément le principal conseiller de Napoléon III.

M. de Beust éprouva un premier échec lorsque, après la défaite du Danemark, il réclama, pour les habitants du Slesvig-Holstein, le droit de disposer d'eux-mêmes par un vote régulier. L'Autriche et la Prusse, chargées de l'exécution fédérale décrétée contre le Slesvig, substituèrent leur action propre à celle de la diète de Francfort, malgré les réclamations des Etats confédérés, dont elles ne tinrent aucun compte. Le nom du premier ministre de Saxe se trouva dans un de toutes les protestations qui signalèrent alors la cupidité et la mauvaise foi de la Prusse; mais l'Autriche agissait à peu près de même. M. de Beust imagina alors une alliance entre la Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, qui, d'accord avec la diète, proposèrent la médiatisation du prince d'Augustenbourg comme duc de Holstein. Combinaison inutile! Les troupes fédérales furent chassées du Slesvig, et, par le traité de Gastein, l'Autriche et la Prusse se partagèrent les provinces conquises, sans plus se soucier du troisième tronçon qui devait contre-balancer leur voisine. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux puissances auparavant unies. M. de Beust, tout en proclamant la neutralité de la Saxe, poussait les armements avec vigueur, malgré les réclamations du comte de Bismarck; mais la rapidité des opérations militaires ne permit qu'à un faible corps de Saxons de se joindre à l'Autriche, pour se faire écraser avec elle à Sadowa (3 juillet 1866). Si la Saxe ne fut pas alors purement et simplement incorporée à la Prusse, elle le dut aux représentations de la France et de l'Angleterre, mais elle ne sortit que bien amoindrie de cette lutte, et, admise dans la confédération des Etats du Nord, elle est restée la vassale de la Prusse.

Le rôle de M. de Beust était terminé dans son pays, désormais privé de toute initiative politique; mais l'homme d'Etat allait grandir en changeant de théâtre. L'empereur d'Autriche l'appela dans ses conseils au milieu du désarroi qu'avait causé la défaite. Il s'agissait de reconstituer un empire tombant en dissolution, de former un tout à peu près homogène avec des populations de races et de tendances hostiles, désagrégées encore plus qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors par la ruine de l'armée et du trésor. C'était une lourde tâche, et M. de Beust l'entreprit avec habileté. Sur ses conseils, un Reischrath extraordinaire fut convoqué, et il y proposa la réorganisation de la vieille monarchie autrichienne sur des bases sérieuses d'autonomie et de liberté. Le Reichsrath adopta ses projets, mais il fallut que le ministre domptât les résistances qui partaient de l'entourage impérial; il finit par les écarter à force d'énergie, fit sacrifier le comte Belcredi, chef de cette opposition déraisonnable, et, reconciliant sa succession, fut élevé à la présidence du conseil, avec le titre de chancelier de l'empire. Grâce à d'adroites transactions, il scella la reconciliation de l'Autriche avec la Hongrie et fit couronner l'empereur comme roi de Hongrie à Pesth (8 juin 1867). En même temps, il accomplissait en Autriche toute une série de réformes libérales : admission des juifs aux droits civils et politiques, égalité des confessions religieuses devant la loi, adoption du mariage civil, malgré les hauts cris jetés par le clergé, qui se déclara traîné au martyre. Rome fulmina des bulles; les évêques inondèrent l'Autriche de mandements séditieux; M. de Beust les déféra tranquillement aux tribunaux et, dans une circulaire diplomatique, exposa son bon droit avec la plus grande modération. La révision du concordat fut la conséquence de cette agitation cléricale. La réorganisation de l'armée et des finances fut ensuite le principal objet du chancelier; un impôt de 12 pour 100 sur tous les titres de rente autrichienne, même entre les mains de créanciers étrangers, avait mis en émoi tous les porteurs de titres; M. de Beust calma ces appréhensions, sans pouvoir néanmoins réaliser immédiatement l'impôt. Il fut plus heureux en ce qui regarde l'armée et réussit à faire adopter par Reischrath une loi nouvelle qui portait l'armée active à 800,000 hommes et la landwehr à 200,000 (mai 1869). En trente mois, il avait réussi à rendre à l'Autriche son rang parmi les puissances européennes, et la tâche était d'autant plus difficile qu'il fallait, pour mettre cette vieille et chancelante monarchie au niveau des nations modernes, rompre avec toutes les traditions séculaires. Il y a gagné personnellement une grande popularité, et après qu'il se fut retiré volontairement du ministère (mai 1871), sa politique continua de prévaloir dans les conseils de l'empereur. Il a publié ses Mémoires, 2 vol. in-8, en 1887.

BEUTHER (David), alchimiste du XVIe siècle. — Il avait été élevé par les soins de l'électeur Auguste de Saxe, qui s'occupait d'alchimie et voulait faire de lui son élève. Vers 1575, Beuther et deux jeunes compagnons de ses travaux ayant découvert, selon toute apparence, quelque trésor se mirent à mener joyeuse vie et, pour couvrir leur larcin, répandirent le bruit qu'ils avaient trouvé la pierre philosophale. Les deux compagnons parvinrent à s'échapper; mais Beuther resta entre les mains de l'électeur, qui le fit jeter en prison sur le refus de livrer son précieux secret. En 1580, la cour de Leipzig, sur la plainte de l'électeur, fit comparaître l'alchimiste et le déclara coupable de félonie; les juges, en effet, le croyaient sérieusement en possession de l'art d'opérer la transmutation des métaux et considéraient qu'il avait manqué à ses devoirs d'élève et d'alchimiste en titre de Son Altesse en gardant pour lui sa précieuse découverte. La sentence portait que son secret lui serait arraché par la torture; que, de plus, il serait battu de verges; qu'il aurait deux doigts de la main droite coupés et serait détenu le reste de sa vie en prison, de peur qu'il n'allât révéler un prince étranger. L'électeur, craignant de tuer sa poule aux œufs d'or, ne voulut pas livrer Beuther au bourreau; il le confina dans la Saxe, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, qui, d'accord avec la diète, proscrivit la mendiature du prince d'Augustenbourg comme duc de Holstein. Combinaison inutile! Les troupes fédérales furent chassées du Slesvig, et, par le traité de Gastein, l'Autriche et la Prusse se partagèrent les provinces conquises, sans plus se soucier du troisième tronçon qui devait contre-balancer leur voisine. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux puissances auparavant unies. M. de Beust, tout en proclamant la neutralité de la Saxe, poussait les armements avec vigueur, malgré les réclamations du comte de Bismarck; mais la rapidité des opérations militaires ne permit qu'à un faible corps de Saxons de se joindre à l'Autriche, pour se faire écraser avec elle à Sadowa (3 juillet 1866). Si la Saxe ne fut pas alors purement et simplement incorporée à la Prusse, elle le dut aux représentations de la France et de l'Angleterre, mais elle ne sortit que bien amoindrie de cette lutte, et, admise dans la confédération des Etats du Nord, elle est restée la vassale de la Prusse.

BEUTHER (Michel), théologien et historien allemand, né à Carlstadt en 1522, mort à Strasbourg en 1587. Il étudia à Wittemberg, sous Luther et Mélanchthon. On a de lui un certain nombre de traités historiques, dont les principaux sont : *Animadversiones historicæ et chronographicæ; Opus fastorum antiquitatis romanæ; Fasti Hebræorum, Athenienses et Romanorum; Animadversiones in Tociti Germaniam, Commentarii in Livium, Sallustium, Velleium Paterculum*, etc.

BEUVRY, ville de France (Pas-de-Calais), cant. et à 6 kilom. de Cambrin, arrond. et à 6 kilom. de Béthune, sur la Louanne; pop. aggl., 1,733 hab. — pop. tot., 3,232 hab.

BEUZEC-CAP-SIZUN, bourg de France (Finistère), cant. et à 6 kilom. de Pont-croix, arrond. et à 35 kilom. de Quimper, près de l'Océan; pop. aggl., 81 hab. — pop. tot., 2,112 hab. — Restes d'un ancien camp, dit *Camp de Fontenelle*.

*** BEUZEVILLE**, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Pont-Audemer; pop. aggl., 930 hab. — pop. tot., 2,318 hab. — Ce bourg se fait remarquer par sa propreté, ses jolies maisons, son château-d'eau et sa petite halle en bois.

BEVERLEY (Jean DE), en latin **Johannes Beverlacus**, prélat anglais, élevé à l'archevêché d'York en 687, mort en 721 à Beverley, où il avait fondé un collége pour les prêtres séculiers. Il étnit très-savant pour son temps et il encouragea vivement les études. Bède fut au nombre de ses disciples. Sa mémoire resta en grande vénération en Angleterre, et plusieurs rois accordèrent de grands privilèges au collége qu'il avait fondé. On lui a aussi attribué des miracles. Il a composé les ouvrages suivants : *Pro Luca exponendo; Homiliæ in Evangelia; Epistolæ ad Hildam abbatissam*, etc.

BÉVILACQUE s. f. (bé-vi-la-ke). Bot. Nom indigène de l'hydrocotyle asiatique, employée à l'île Maurice contre la lèpre, la syphilis, les scrofules, etc.

BEYLE (Pierre-Marie), peintre français, né à Lyon en 1838. Ayant de bonne heure perdu sa mère, il eut une enfance abandonnée. Un jour, le petit Beyle, âgé d'environ onze ans, s'arrêta devant une baraque de saltimbanques. Il tomba en extase devant les exercices de la parade. Les oripeaux de la petite troupe, les lazzi du pitre, le boniment qui annonçait des merveilles produisirent sur lui une profonde impression. Il entrevit toute une série de plaisirs inconnus derrière la toile entr'ouverte où s'engouffrait la foule, aux sons formidables du trombone et de la grosse caisse. Pénétrer dans la baraque en spectateur, quelle joie! s'y installer en artiste, quel idéal! Cette dernière pensée entra dans la tête de l'enfant et devint une idée fixe. Quelques jours après, grâce à une autorisation de son père (autorisation fabriquée par un camarade plus âgé que lui), le petit Beyle était au comble de ses vœux; le maître de la baraque, l'excellent père Lauramus, consentait à le prendre avec lui et quittait Lyon. Pendant plusieurs années, l'enfant mena la vie nomade et accidentée des saltimbanques. Durant l'intervalle des représentations, où il figurait avec honneur, il lui arrivait parfois d'aider son maître à frapper, à coups de marteau, les décors endommagés. Il prit alors le goût de la peinture, qui ne devait pas tarder à devenir sa passion dominante. M. Beyle avait entrepris la rénovation de la baraque, et se décida à prendre du repos et à se défaire de sa baraque. Notre jeune artiste retourna alors à Lyon et se fit peintre en bâtiments. A vingt ans, pris par la conscription, il devint soldat. Pendant ses sept ans de service, il peignit avec ardeur, sans maître, exécutant des tableaux et des panneaux. Doué de rares aptitudes, il faisait d'étonnants progrès, apprenait à dessiner correctement et faisait déjà concevoir de grandes espérances. En 1863, redevenu libre, M. Beyle partit pour Paris, où il trouva toute ressource qu'un talent en germe et l'espérance. Il lui fallut traverser de longues heures de lutte. Un heureux hasard lui fit enfin rencontrer le dessinateur Philippon, qui, frappé de ses remarquables aptitudes, lui fournit l'occasion de travailler et de se perfectionner. Ce fut au Salon de 1867 que le jeune artiste exposa sa première toile, *Une bohémienne*. Ce tableau passa à peu près inaperçu. Il n'en fut pas de même de ses envois à l'Exposition de 1868, la première où il fut admis à la lumière de ces toiles surtout fut l'objet des louanges unanimes de la critique. Connaissant à fond les périlpties poignantes ou grotesques de la vie des baladins, M. Beyle s'est attaché, dans une série de tableaux, à reproduire, avec autant d'exactitude que d'originalité, certaines scènes qui l'avaient frappé dans celle lorsqu'il vivait avec ces saltimbanques. Il était difficile d'être plus heureux qu'il ne le fut dans son œuvre de début, la *Présentation à la Grande Duchesse*, peinture à dit M. Charles Blanc. C'est une troupe de saltimbanques composée de quatre sujets : un vieux (la clarinette), un jeune (le danseur de corde) et deux chiens, à qui M. le maire a refusé la permission de « travailler » sur la voie publique. Le vieux est un philosophe qui connaît les vicissitudes de la fortune. Assis sur un tas de hardes, il a un chapeau déformé, le nez rouge, et sa mine, sans être absolument triste, manque de gaieté. Le jeune est accablé. Debout, appuyé contre un mur, les jambes tout d'une venue sous un pantalon blanc et collant, il voit avec douleur sa position sociale compromise, et il songe! Sur le premier plan, deux barbets, dont l'un à demi tondu, à demi vêtu de son habit de cérémonie, semblent renoncer, eux aussi, aux splendeurs de leur rôle de caniche qu'on allait remplir de gros sous. Tout cela est discrètement présenté, touchant à voir, peint à ravir. » — « Une impression naïve, écrit M. Théophile Gautier, et sans engage de ce groupe burlesque à la surface, au fond lamentable. L'artiste n'a pas fait de bonnient à la misère de ces pauvres diables, il les met simplement en scène, sa cette couleur, vêtue d'oripeaux, vous émeut comme feraient des larmes coulant à travers les deux trous d'un masque. » Dans la toile intitulée *Un Camp de Fontenelle*, M. Beyle a représenté un Anglais, dont la physionomie s'illumine de joie en apercevant le portrait de l'acteur comique Sothern. Au Salon de 1869, M. Beyle exposa la *Toilette de la femme sauvage*, digne pendant de la *Permission refusée*. « Un vieux pitre, dit Paul de Saint-Victor, dessine au pinceau, sur le dos d'une Ataïa foraine, les grimoires d'oiseaux et de serpents fabuleux qui vont la transformer en reine de Madagascar ou d'Amatibou. La pauvre diablesse, couronnée de plumes de perruche, les hanches ceintes d'une vieille peau de tigre, se laisse faire avec un ennui résigné. Plus loin, un jeune acrobate, étriqué par le maillot qui serre son corps grêle, rêve mélancoliquement, appuyé sur son trombone déformé. » A la vérité des types, à la fine observation des détails, au charme pénétrant de l'artiste qui se dégage de cette petite toile, l'artiste avait su joindre un talent très-remarquable de dessinateur et de coloriste. Le talent de M. Beyle n'a cessé depuis lors de se développer, et cet artiste a pris rang parmi nos peintres de genre les plus originaux et les plus forts. Il a exposé, en 1870, le *Tour de ville*, entrée grotesque et triomphale d'une troupe de saltimbanques dans une petite ville par une froide matinée d'hiver, et la *Chute*, en 1872, la *Toilette du singe*; en 1873, la *Toilette de l'atelier*, *Un marchand de bibelots*; en 1874, le *Combat de tortues*, la *Part de maître*, la *Collation*. Outre deux petits tableaux de genre, les *Premières notes* et la *Confession*, œuvre pleine de finesse et d'esprit, M. Beyle a exposé, au Salon de 1875, une grande composition, *Bayard et les jeunes filles de Dreccia*. Dans cette toile, il a représenté Bayard pendant sa convalescence, entouré de jeunes filles avec qui il cause ou qui font de la musique pour le distraire. Ce tableau, composé avec goût et d'un brillant coloris, atteste un effort sérieux fait par M. Beyle pour s'élever au grand style de la peinture d'histoire. En 1876, il a exposé les *Commères de Briquebec* et *Une Japonaise*, véritable bijou de couleur et de sentiment; en 1877, *Yamina*, Mauresque d'Alger; *Un bazar à la Casbah d'Alger*, jolie scène très-finement peinte.

Au mois d'octobre 1876, M. Beyle a fait un voyage d'étude en Algérie, et ses deux envois au Salon de 1877 nous permettent d'affirmer que cette exploration artistique sera riche en résultats. Doué d'une imagination vive, d'un esprit observateur, d'un talent original, M. Beyle est un artiste à la fois spirituel et naïf. Il a particulièrement réussi dans la représentation des misères de la vie de bohême, qu'il traduit avec une émotion touchante, avec une émotion d'autant plus poignante qu'elle est contenue. Dessinateur correct, exact et nerveux, il est en même temps un coloriste plein de vigueur et d'harmonie.

* **BEYNAT**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Brive; pop. aggl., 464 hab. — pop. tot., 2,012 hab. — Dolmen, dit *Cabane des fées*.

* **BEYROUTH** ou **BAIROUT**, ville de la Turquie d'Asie. La population s'élève à 80,000 hab.

BEYWÉ, nom sous lequel le soleil est adoré en Laponie.

BEZ (Ferrand DE), poète français du XVIe siècle, né à Paris, mort en 1581. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Poésies* (Paris, 1548); *Eglogue ou Bergerie à quatre personnages* (Lyon, 1563); *Epîtres héroïques aux Muses, déitées à Dieu, Mécénas très-libéral* (Paris 1571). On lui doit également quelques ouvrages écrits en latin : *Symbola et dicta cognitione digna nonnullorum, regum Francorum, ex variis auctoribus* (Paris, 1571); *In omnium regum Franconiæ et Franco-Gallix res gestas compendium* (Paris, 1577-1578), etc.

BEZA s. m. (be-za). Nom donné en Abyssinie au farvas du cuir chevelu.

* **BÉZIERS**, ville de France (Hérault), ch.-l. d'arrond., à 74 kilom. de Montpellier, sur les pentes et sur le plateau d'une colline dont l'Orb et le canal du Midi baignent la base; pop. aggl., 27,533 hab. — pop. tot., 31,468 hab. L'arrond. comprend 12 cantons, 99 communes, 152,452 hab. — La ville de Béziers, dit M. Fisquet. On ne saurait trop admirer, en effet, la beauté de sa position, la douceur de son climat, la fertilité des terres qui l'environnent. D'un côté, villages, métairies, maisons de campagne, jardins, vergers plantés d'oliviers et de mûriers; de l'autre, le canal du Midi avec ses nombreuses superbosses, d'où les eaux s'échappent en magniques cascades, panorama splendide qui se termine par la ceinture azurée de la Méditerranée. Après une admirable perspective, l'étranger s'attend à ne rencontrer à l'intérieur de la ville qu'édifices somptueux, rues superbes, maisons élégantes; mais combien n'est-il pas tristement surpris quand, pénétrant par un portail, il n'aperçoit plus dans Béziers que laides constructions, rues sombres, ruelles tortueuses, etc. Mais, dit de son côté M. Ad. Joanne, « grâce aux nombreuses améliorations qui ont modifié son aspect intérieur, cette ville deviendra l'une des plus belles et des plus agréables du midi de la France. »

BÉZOARDIQUE adj. (bé-zo-ar-di-ke). Chim. Syn. de ELLAGIQUE. V. ELLAGIQUE, dans ce *Supplément*.

BEZZI (Jean-François), peintre italien du XVIe siècle, né à Bologne en 1500, mort en 1571. Ses principales œuvres, que possède sa ville natale, sont : une *Circoncision*, une *Sainte Marie-Madeleine*, une *Annonciation*, au Bon-Gesù; *Sancia-Maria-della-Vita*, la *Vierge* et plusieurs *Saints*, à l'Oratoire. Au palais Sampieri, on remarque une chambre que Bezzi vint, on remarque une chambre que Bezzi peignit entièrement à fresque en 1558.

BHADRAKALI, un des noms de Parvati ou Dourga, femme de Siva, dans la théogonie indoue. Sous ce nom, elle est censée envoyer les maladies aux humains, et les indous cher

chent à apaiser sa colère par des chants obscènes, regardés par eux comme agréables à cette divinité, qui est aussi la déesse de la génération. Le *yoni*, représentation des parties sexuelles de la femme, est son attribut, comme le *lingam* celui de son mari.

BHAGIRATHA, rajah d'Ayodhya. Il acheva ce que Bauiratheu. V. ce dernier mot, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

BHAGIRATHI, surnom de Gangâ (le Gange personnifié).

BHANOU, nom d'un des douze Adityas, dans la mythologie indoue.

BHARATAMOUNI, nom d'un sage considéré comme l'inventeur du drame, ou au moins comme celui à qui Brahmâ l'a révélé, dans l'histoire religieuse de l'Inde.

BHARATI, un des noms de la déesse de l'éloquence, dans la mythologie indoue.

BHAVA, surnom de Siva, dans la théogonie indoue.

BHAVANI, nom de Parvati ou Dourga, femme de Siva, sous sa forme pacifique. Elle a des attributs semblables à ceux de la Vénus Marine.

BHEABER s. m. (bé-a-rèr). Fête indoue, qui se célèbre dans le Bengale, en souvenir d'un roi du pays sauvé miraculeusement des eaux du Gange. D'après la tradition, ce roi traversait le Gange sur un bateau qui chavira pendant la nuit; il aurait péri si l'apparition subite d'une multitude de jeunes filles, montées sur des barques éclairées de flambeaux, n'avait permis de lui porter secours. En mémoire de ce fait, à un jour donné, les rives du Gange s'illuminent, et on promène sur le fleuve un véritable palais flottant, orné de guirlandes et de milliers de lanternes.

BHIMASENA, le troisième des princes Pandavas, dans la mythologie indoue.

BHIMEÇVARA (*maître terrible*), un des surnoms de Siva, dans la mythologie indoue.

BHODJA, parent et ami de Krichna, roi de Bhodjapoura, dans la mythologie indoue.

BHOURISRAVA, nom d'un chef tué dans la guerre des Pandavas et des Koravas.

BHRIGOU, nom d'un mouni célèbre, l'un des dix Pradjâpatis, fils de Brahmâ, et le premier être créé. Bhrigou naquit une seconde fois, comme fils du dieu Varouna. « Nom du Richi Djamadagni, père de Praçourâma et petit-fils du mouni Bhrigou.

BIA, la Violence, divinité allégorique chez les Grecs, fille du titan Pallas et de Styx.

BIADICÉ. V. DEMODICÉ, dans ce *Supplément*.

BIAN s. m. (bi-an). Corvée d'hommes et d'animaux, terme usité dans l'Anjou, l'Angoumois et le Poitou.

BIANCA (Blanche BOISSARD, dite), actrice française, née à Valenciennes vers 1840. Son père était dans l'administration des poudres. Une longue maladie cruelle le condamna à l'inaction. Pour subvenir aux besoins de la famille, Mme Boissard vint se fixer à Paris, où elle se mit à travailler courageusement pour des personnes riches, qui se chargèrent d'élever la petite Blanche. Celle-ci débuta toute jeune au théâtre des enfants, puis entra au montait Roger de Beauvoir, et elle fut assez heureuse pour obtenir, chose impossible autrefois, un rôle dans une pièce représentée aux Folies-Dramatiques. C'est là qu'elle connut Mme Doche, qui la prit sous sa grande protection, par suite des séjours qu'y faisait régulièrement en été l'ex-impératrice Eugénie. Située, comme nous l'avons dit, sur une falaise escarpée, cette ville ne présente cependant, en dehors de sa belle plage, que fort peu d'agréments; les maisons et les hôtels qui y ont été bâtis s'élèvent çà et là en désordre, au hasard, et ne forment pas une agglomération d'un aspect satisfaisant. Les plaisirs du promeneur sont circonscrits entre le phare et la côte des Basques. Les endroits les plus remarquables sont : le cap Saint-Martin, qui porte le phare de Biarritz; la côte du Château, prolongement du cap, et sur laquelle s'élève l'ancienne résidence impériale, la villa Eugénie, bâtiment vulgaire en briques rouges; la côte du Moulin, qui borde la plage et que circonscrit une bordure de maisons coquettes; l'établissement des bains, au tournant de la côte du Moulin; la Chinaougue, entassement de rochers de toutes formes, au pied du principal groupe de maisons de Biarritz; c'est sur la Chinaougue que s'élève le Casino; viennent ensuite : le parc aux huîtres, le port aux Pêcheurs; l'Atalaye, promontoire élevé que couronnent les ruines d'un vieux château; le Port-Vieux, dont la grève sablonneuse est très-fréquentée des baigneurs; enfin le promontoire de Port-Hart, où il existait anciennement un fanal; la côte des Basques, qui suit ce promontoire, est ainsi nommée parce que les gens du pays s'y baignent de préférence, pour fuir le luxe bruyant de la plage de Biarritz.

Biarritz possède une société de sauvetage, qui rend des services signalés aux baigneurs et aux pêcheurs.

BIAS, fils d'Amythaon et d'Idoménée, frère de Mélampe. Nélée ayant promis la main de sa fille Péro à celui qui enlèverait les bœufs d'Iphiclus, Bias, aidé de son frère, les enleva et épousa Péro. Selon une tradition, il aurait été obligé d'employer la force pour contraindre Nélée à tenir sa promesse. Plus tard, son frère Mélampe ayant guéri de la folie les filles de Prœtus, roi d'Argos, il obtint la main de Lysippe, une de celles-ci, ainsi qu'une partie du royaume d'Argos. Il donna son nom à une rivière de Messénie. Il Prince grec, apoelé le Bon par Homère. Il Un des fils de Pri m. Il Frère de Cléson et oncle de Pylas, qui le tua par mégarde. Il Fils de Mélampe et d'Iphianire.

BIASLIE s. f. (bi-a-sli). Bot. Genre de plantes, de la famille des joncées. Il Syn. de MAYAQUE.

BIAURICULARE adj. (bi-o-ri-ku-lè-re — du préf. *bi*, et de *auriculaire*). Qui se rapporte aux deux oreilles.

* **BIBERON** s. m. — Petite éponge ronde, employee pour la toilette : *Les petites éponges rondes, dites* BIBERONS, *qui atteignent jusqu'au prix de 2 à 3 francs, et dont le débit s'élève à plusieurs milliers par mois à Paris...* (La *Liberté*.)

BIBERSTEIN (MARSCHALL, baron DE), botaniste et conseiller d'Etat russe, d'origine allemande, né dans le Wurtemberg en 1768, mort en 1828. Après avoir fait ses études à Stuttgard, il prit du service dans l'armée russe en 1792, fut envoyé dans les provinces de la mer Caspienne, dont il donna une excellente description géographique, et fut nommé bientôt après inspecteur général pour l'éducation des vers à soie dans les provinces méridionales de la Russie, fonctions qui rendirent sa présence nécessaire dans la Crimée et le Caucase. Indépendamment des services qu'il rendit en sa qualité officielle, il mit à profit son séjour dans ces contrées pour en étudier la flore. C'est alors qu'il publia sa *Flora taurico-caucasica*, excellent ouvrage, dont la première grande édition était accompagnée de 100 planches d'une admirable exécution.

* **BIBESCO** (Georges-Démètre). — Depuis qu'il avait perdu le pouvoir, le prince Bibesco vécut surtout en France, dans la haute société parisienne. Dans la nuit du mai 1873, il fut victime d'un accident de voiture et mourut le 1er juin des suites de cet accident.

BIBLIOLATHE s. m. (bi-bli-o-la-te — du gr. *biblion*, livre; *lanthanô*, je suis caché). Celui qui possède beaucoup de livres sans les connaître. Il Peu usité.

BIBLIOLÂTRE s. (bi-bli-o-lâ-tre — du gr. *biblion*, livre; *latreuô*, j'adore). Personne qui adore les livres, qui les aime à l'excès, ou personne qui s'attache trop servilement au texte de la Bible.

BIBLIOLÂTRIE s. f. (bi-bli-o-lâ-trî — rad. *bibliolâtre*). Amour excessif des livres; attachement trop servile au texte de la Bible.

BIBLIOTECHNIE s. f. (bi-bli-o-tè-knî — du gr. *biblion*, livre; *techné*, art). Art qui embrasse l'impression, la reliure, le choix des livres, etc. Il Ensemble de livres sur cette matière. Il Syn. de BIBLIOTECHNIE.

* **BIBLIOTHÈQUE** s. f. — Encycl. *Bibliothèques publiques*. La centralisation des livres dans les *bibliothèques* publiques offre, il est vrai, à ceux qui peuvent les fréquenter la certitude que tout ou presque tout ce qu'ils pourront chercher s'y rencontre; mais l'immensité des recherches nécessaires pour arriver à mettre la main sur le volume désiré rend souvent cet avantage illusoire. Pour rendre ces recherches fructueuses, deux choses sont nécessaires, un bon classement et un catalogue méthodique et complet. Le classement, selon nous, ne présente pas toutes les difficultés que l'on s'imagine; seulement, séduits par une idée logique, mais à peu près impraticable, les bibliothécaires s'obstinent à classer les livres par ordre de matière, ordre qui a d'abord l'inconvénient d'être arbitraire, les matières ne pouvant se définir d'une manière très-précise, et qui, en outre, ne délimite pas suffisamment, car celui, par exemple, qui chercherait un roman de Mme Cottin ne serait guère avancé quand on l'aurait introduit dans la salle immense où seraient contenus tous les romans. Il nous semblerait plus rationnel de disposer les ouvrages par ordre alphabétique de leur titre; de cette façon, celui qui rechercherait *Mathilde* de Mme Cottin le trouverait aussi facilement qu'on trouve un mot dans un dictionnaire. Le format seul ferait difficulté, par l'impossibilité où l'on est de classer sur un même rayon des volumes de taille différente; mais si l'on admettait autant de classements spéciaux qu'il existe de formats, la difficulté disparaîtrait presque complétement, puisqu'il suffirait de répéter les recherches sur autant de rayons que le livre cherché serait susceptible d'avoir de formats. Un livre de médecine pourrait ainsi très-bien côtoyer un roman, mais on se demande vainement quels pourraient être les inconvénients d'un rapprochement pareil.

Reste le catalogue. Ici se présentent deux difficultés également sérieuses, sinon insolubles. La première, particulière aux très-grandes *bibliothèques*, consiste dans l'immensité du travail, capable de faire reculer les courages les plus intrépides. En 1859, on a entrepris de cataloguer les livres de la *Bibliothèque* nationale; mais, en 1873, c'est-à-dire vingt-trois ans après le commencement du travail, on s'aperçoit qu'on n'avait catalogué que le dixième des ouvrages existant en 1850 à la *Bibliothèque*, ce qui portait à deux cents ans le temps nécessaire pour achever le catalogue de ces ouvrages, et comme, au bout de ce temps, à raison de 12,000 par an, 2 millions et demi d'ouvrages nouveaux se seront entassés, cela exigera deux cents nouvelles années de travail. Qui ne reculerait devant ces chiffres fantastiques?

Autre difficulté, celle-ci commune aux grandes et aux petites *bibliothèques*. Le *catalogue* est un trésor sans cesse grossissant; c'est, en quelque sorte, un trésor ouvert, faisant peu de pertes, mais des acquisitions incessantes; le catalogue qu'on aura dressé ne devrait être mobile comme les richesses elles-mêmes, chose impossible, surtout pour un catalogue imprimé. L'expédient des suppléments donnerait bientôt des résultats déplorables et conduirait bien vite au chaos. On peut donc dire que le système des fiches mobiles est seul praticable, vu l'extrême facilité des intercalations; mais il faut bien convenir que ce système, si rationnel, se prête mal aux recherches directes du public, le déclassement des fiches étant facile et offrant de graves dangers. M. F. Bonnange a essayé de remédier à ces inconvénients à l'aide d'un mécanisme fort ingénieux. Ses fiches sont coupées vers le quart de leur hauteur et les deux parties sont reliées par une bande de toile faisant office de charnière. La partie inférieure est reçue par un casier et retenue vers le fond du casier par une tige disposée de façon que les fiches se desserrent quand on tourne la tige à droite et se resserrent quand on la manœuvre dans le sens contraire. Rien de plus facile que de feuilleter, la tige restant serrée, la partie supérieure des fiches, qui seule porte les indications du catalogue. Nous ne voulons pas nous faire les champions du système de M. Bonnange, adopté déjà par plusieurs grands établissements publics, mais nous pensons qu'il est urgent de l'étudier attentivement, et si cette étude le démontrait impraticable, il faudrait nécessairement aviser au moyen de constituer rapidement des catalogues imprimés, si l'on ne veut se réduire pour jamais à l'impossibilité de connaître et d'utiliser les richesses qui s'entassent journellement dans les *bibliothèques* publiques. Pour peu que l'on tardât, on serait certainement réduit à renoncer aux avantages qu'offrent aux travailleurs ces grandes agglomérations.

Cette nécessité, évidente pour les grandes *bibliothèques* parisiennes, commence à n'être guère moins pressante pour les *bibliothèques* étrangères, car tous les Etats montrent aujourd'hui pour la formation des collections de livres une louable émulation. La France, à cette heure, possède dans ses *bibliothèques* pu-